

L'ÉCHO POUZOLAIS

JANVIER 2025

N°21

GROUPE SCOLAIRE

POUZOLS

COLE

POUZOLS
34Hérault



Edito



Faire société, Vivre ensemble,

L'actualité nationale ou internationale ne cesse de nous rappeler la période d'incertitude dans laquelle nous vivons...

A Pouzols, en ce début d'année nous continuons à améliorer notre cadre de vie, et de renforcer les liens au quotidien avec les habitants.

Depuis la rentrée de septembre, ce sont succédés la journée rencontre avec l'accueil des nouveaux Pouzolais, la fête de l'automne, puis la fête de la Science.

Un temps mémoriel nous a permis de nous retrouver le 11 novembre au monument aux Morts de notre village.

La journée de la résilience nous a permis d'évoquer les risques majeurs et de sensibiliser tout un chacun à la prise en compte des mesures de prévention.

La convivialité fut le maître mot du repas des aînés juste avant les fêtes de fin d'année.

Comme nous vous l'avions annoncé, dès la rentrée 2024, nous avons sélectionné le cabinet d'étude qui, accompagné par le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) et par Hérault Ingénierie, va réaliser dans un premier temps l'étude sur la requalification de la place du marché et de la rue de l'égalité.

La réflexion sur l'aménagement de notre cœur de village sera présentée aux Pouzolais cette année.

Avec la réalisation de la façade cet automne, nous avons terminé la réhabilitation du groupe scolaire.

Les demandes de logements sociaux nous confortent dans la réalisation du projet porté par le bailleur « Un toit pour tous ».

Ce journal municipal me donne l'occasion au nom du conseil municipal et en mon nom personnel de vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Ensemble, continuons de faire de Pouzols un lieu de vie dynamique et solidaire où il fait bon vivre !

Véronique Neil

Sommaire

4



LA VIE DU VILLAGE

8



LA VIE SOCIALE

18



ZOOM SUR...

12



AUTOUR DE L'ECOLE

14



LA PAGE VERTE

20

8 Mai 1945 / 8 Mai 2025



INFOS UTILES

18



UN PEU D'HISTOIRE

Les travaux



Dans la suite logique de notre démarche Engagé pour le végétal, le service technique est maintenant doté d'un broyeur à végétaux. Cela nous permettra de remplacer progressivement tous nos paillages plastiques par du broyat naturel.

Pour toujours mieux vous informer, la commune a installé un panneau lumineux à l'entrée du village.



L'école se fait une beauté !

Dernière étape de la réhabilitation du groupe scolaire, la réalisation de la façade :

Ces travaux ont démarré le lendemain des vacances scolaires à savoir le 8 juillet 2024 pour se terminer en fin d'année.

Les étapes les plus impactantes se sont déroulées lors des vacances scolaires, décaissage, rénovation des balcons, enduits... La pose d'un cadran solaire devrait compléter cette rénovation courant 2025.

Le coût global de cette étape s'élève à 73096 €.

Ce projet a été subventionné par le département de l'Hérault et la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à hauteur de 60 %.

Nous remercions l'entreprise Renov'Façade pour la qualité de son travail.

Votre équipe municipale investit sur l'école :

Pour accompagner les familles, une dotation de 48 € par enfant permet à chaque rentrée scolaire de les munir de fournitures nécessaires à leur scolarité.



Comme l'ont souhaité les enfants, nous avons équipé la cour de cages de football et de paniers de basket.

La cérémonie du 11 novembre

Un vibrant hommage au devoir de mémoire

C'est sous le soleil que les habitants de Pouzols se sont rassemblés autour du monument aux morts pour commémorer l'Armistice de 1918. Cette journée a été marquée par le discours du ministre des armées lu par Mme la Maire, évoquant "le devoir de lucidité" face à la tragédie de la guerre, qui a malheureusement refait son apparition en Europe.

"Ceux de toutes les guerres nous murmurent de défendre la paix". Ces mots résonnent particulièrement en ces temps troublés, où les conflits rappellent l'importance de préserver l'honneur de la patrie et de maintenir la vigilance collective.

Cet appel à la responsabilité, renforce l'idée que "nous sommes la sentinelle des vivants". Ce devoir d'espérance, porté par les générations passées, reste un pilier pour construire un avenir pacifique.

Les enfants de l'école de Pouzols ont déposé une gerbe de fleurs, symbole de vie et de renouveau et ont lu des témoignages de poilus envoyés à leurs proches. Après la Marseillaise, la cérémonie s'est conclue par un verre offert par la municipalité.



La Requalification du centre de notre village

Dans le cadre de notre politique d'embellissement de notre village, la municipalité souhaite rénover le centre historique, sécuriser la circulation des piétons (notamment celle des enfants qui se rendent à l'école) et valoriser le patrimoine architectural.

Actuellement la place du marché est plus un carrefour routier, un espace de stationnement plutôt qu'un espace public de convivialité.

Notre projet porte dans un premier temps sur la requalification de la place du Marché et la rue de l'Égalité et dans un deuxième temps sur les rues mitoyennes, rue Guillaume d'Hugues et rue des Chasselas.

Pour que ce travail de valorisation soit pérenne et pertinent, une réflexion préalable sur le fonctionnement global du centre village portera sur la circulation, le stationnement et les espaces publics.

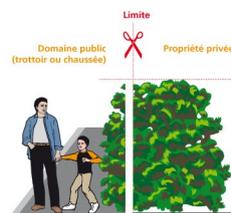
Pour nous accompagner dans cette étude et dans la mise en place d'une mission de maîtrise d'œuvre nous avons fait appel à Hérault Ingénierie ainsi qu'au CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement). La mission de maîtrise d'œuvre a été attribuée en novembre dernier à l'agence Amphoux. Les études préalables ont déjà démarré. Dans une démarche collaborative, nous organiserons une réunion publique. Pour ce projet estimé à 490770 Euros nous sollicitons des aides publiques. Nous remercions le département qui nous a déjà notifié une aide. Nous faisons également appel à l'aide de l'État au titre de la Dotation Équipements des Territoires Ruraux ainsi que le fond de concours de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault.

Rappel Citoyen

Veillez à bien vous garer pour ne pas gêner la circulation des piétons et des autres véhicules.



Penser à l'élagage de vos plantations débordant le long du domaine public.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



LE RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
Septembre 2024

LA FICHE COMMUNE POUZOLS

1 ÉCONOMIE ATTRACTIVE ET DURABLE, INNOVANTE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS

🕒 Développement touristique
 ▶ Soirée Place au Terroir, accompagnement à l'organisation et à la communication de la soirée, stand et animation de l'Office de Tourisme. Coût : 200 € (dotation).

2 CADRE DE VIE DE QUALITÉ HARMONIEUX ET ÉQUILIBRE

🏡 Aménagement, droit des sols, habitat, urbanisme
 ▶ Droit des sols : 28 actes (coût : 3 454 €) et 2 permanences (coût : 880 €).
 ▶ Dans le cadre du Programme d'intérêt général Rénovissime, des aides aux travaux des propriétaires ont été attribuées pour un montant de 40 010 €, dont 2 917 € pris en charge par la CCVH.

Fonds de concours attribués pour le ravalement de la façade du groupe scolaire : 13 250 € en 2023.

🌿 Préservation de l'environnement
 ▶ Zone humide de Pouzols : convention tri-partite avec la Commune et le CEN pour un diagnostic et une gestion appropriée de cette zone humide, sur

2 ans (2022-2023).
 Coût : 11 700 €, dont 60% pris en charge par la CCVH.

💧 Eau, Gemapi et déchets
 ▶ GEMAPI : Etude hydraulique sur le Lussac. Modélisations pour différentes occurrences de crues, propositions d'aménagement pour prévenir le risque d'inondation. Coût : 32 400 €.
 ▶ Plan de gestion des affluents de l'Hérault. Intervention de rattrapage d'entretien : abattage sélectif d'arbres, débroussaillage autour du cours d'eau Lussac (1,3 km). Coût : 11 559 €.
 ▶ Plan de gestion du Fleuve Hérault. Intervention de rattrapage d'entretien, retrait d'embarcades. Coût : 32 400 €.
 ▶ Déchets : déploiement du nouveau schéma de collecte. 460 foyers enquêtés et dotés. Coût : 30 487 €, dont 28 560 € pris en charge par la CCVH.

3 SERVICES DE LA VIE QUOTIDIENNE POUR TOUS

👶 Petite enfance
 ▶ 3 enfants accueillis à Gignac.
 ▶ Financement de la CCVH : 5 142 € par place en crèche.
 ▶ 9 animations au Relais petite enfance sud pour 41 enfants et 11 assistantes maternelles.

🎭 Jeunesse et sports
 ▶ Anim'Manga : réseau Lecture Public et service Jeunesse CCVH. Projection d'un film. Coût total : 10 344,87 €.

🚲 Mobilité
 ▶ Réunion d'information avec les élus : présentation des services de mobilité, échanges sur les besoins communaux.

4 CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DE VALEURS HUMANISTES

📖 Lecture publique
 ▶ 11 événements proposés (Mots Parleurs, TPVH, projections, musispectacles) : 1 740 €.

🎵 École de musique Intercommunale
 ▶ 10 élèves de la commune.
 ▶ Financement de la CCVH : 1 262 € par élève inscrit.
 ▶ 1 événement pour les scolaires a rassemblé 60 spectateurs, pour un coût de 450 €.

▶ Montant de l'attribution de compensation versé (mutualisation déduite) : 23 333 €

▶ Montant du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales : 11 881 €

▶ Coût des services mutualisés observatoire fiscal, informatique, ingénierie urbanisme : 5 250 €



Déchets ménagers et service des Eaux

Retrouver tous les rapports complets sur les sites de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault et du Syndicat Centre Hérault :



<https://www.cc-vallee-herault.fr>

<https://servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr>

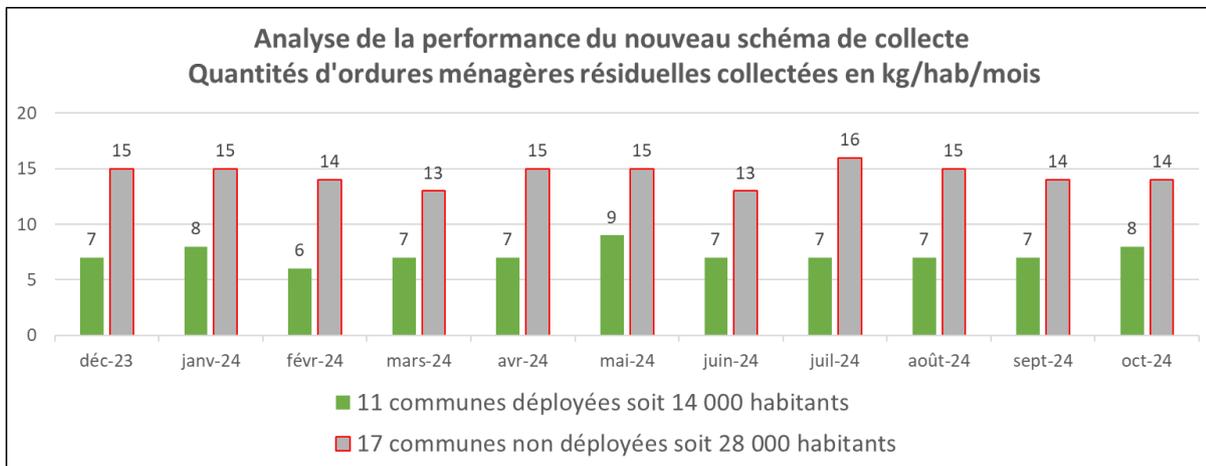
<https://www.syndicat-centre-herault.org/>



Nouveau schéma de collecte

Des premiers résultats très encourageants !

Merci à vous tous pour votre implication sur les gestes de tri !



Diminution de 17 % de nos déchets enfouis soit 1000 tonnes

	2020	2021	2022	2023	2024
Tonnage annuel	7 589	7 524	7 311	7 000	6 000
Population légale au 1er janvier année N (INSEE)	39 392	40 201	41 014	41 785	42 053
Performance (kg/an/hab.)	193	187	178	168	143
	0 %	-3%	-5%	-6%	-17%

On divise donc par deux notre production d'OMR (ordure ménagère résiduelle)

Phases de déploiement du nouveau schéma de collecte

Environ 21 000 foyers d'ici 2026

- **Décembre 2023 : 1^{ère} phase de déploiement du nouveau schéma de collecte sur 11 communes**

Belarga | Campagnan | Plaissan | Popian | Le Pouget | Pouzols | Puilacher |
St Bauzille de la Sylve | St Pargoire | Tressan | Vendémian

- Environ 7 000 foyers enquêtés et dotés

- **Mars 2025 : 2^{ème} phase de déploiement sur 3 communes**

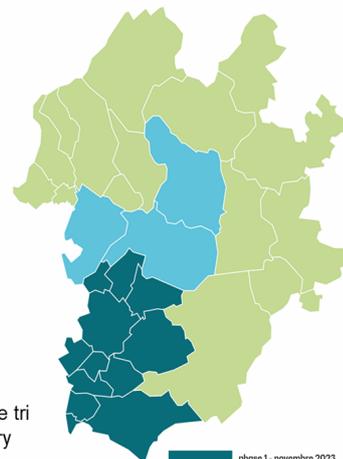
Aniane / Gignac / Saint-André-de-Sangonis

- Environ 7 000 foyers à enquêter et doter

- **Juin 2026 : 3^{ème} phase de déploiement sur les 14 communes restantes**

Arboras / Argelliers / Aumelas / Jonquières / Lagamas / La Boissière / Montarnaud / Montpeyroux / Puéchabon / Saint-Guilhem-le-Désert / Saint-Guiraud / Saint-Jean-de-Fos / Saint-Paul-et-Valmalle / Saint-Saturnin-de-Lucian

- Environ 7 000 foyers à enquêter et doter



Centre de tri
St Thibéry



phase 1 - novembre 2023
phase 2 - mars 2025
phase 3 - juin 2026

Nos moments de convivialités



Fête Nationale



Fête de l'Automne



Fête de la Science



Fête de la Résilience



Repas des Aînés

Le four à pizza roulant à Pouzols !

Le 11 septembre 2024, Pouzols a accueilli sur son parc une animation haute en convivialité avec le **Déjeuner Roul'Contact**, organisée par l'association Terre-Contact. De 11h30 à 14h, petits et grands se sont rassemblés autour d'une activité culinaire au four à bois. Le principe était simple et participatif : chacun apportait un ingrédient pour les garnitures, tandis que Terre-Contact se chargeait de fournir la pâte à pizza et un savoureux coulis de tomates maison.

La préparation des pizzas a rapidement transformé le parc en un espace de partage et de créativité. Les participants se sont attelés à la tâche avec enthousiasme, garnissant les pizzas selon leurs goûts. Sous un beau soleil, l'ambiance était joyeuse, notamment grâce à la participation de nombreux enfants présents, qui se sont amusés tout en mettant la main à la pâte !

Une fois les pizzas cuites dans le four à bois « roulant », elles ont été dégustées

sur place dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

L'animation Roul'Contact, ouverte à tous, a rencontré un véritable succès et rappelé l'importance de ces moments de rassemblement autour de projets simples et fédérateurs. Bravo à Terre-Contact pour cette belle initiative !

Contacts : 04 67 57 38 16,
contact@terre-contact.com,
<http://www.terre-contact.com>



Médiathèque

Parmi les activités 2024, la médiathèque, partenaire de la Fête de l'Automne, a accueilli douze auteurs régionaux pour sa 8^{ème} édition de L'Automne des Auteurs. Janine Teisson, auteure reconnue, a régalé le public en lisant des extraits de son livre « O'Karim ». Une chasse aux livres organisée dans le parc a rencontré un vif succès chez les jeunes lecteurs.

La médiathèque a participé à la Fête de la Science, en organisant le 6 octobre une conférence sur l'océan du Miocène présent il y a 20 millions d'années et qui a notamment laissé des fossiles de mollusques et des calcaires coquillés dans la pierre de Pouzols.

Un Musi spectacle « Se tenir debout » a enchanté une salle comble le 21 novembre.

L'équipe de la médiathèque s'est également agrandie avec une nouvelle bénévole, Marion Frêchat. Sa première initiative : étoffer l'offre de jeux à emprunter. Elle anime aussi le Facebook de la bibliothèque pour mieux vous informer des nouveautés et événements.

Arts et Culture

Le second semestre 2024, riche d'activités :

Début Août, nos membres ont pu assister à une représentation du « malade imaginaire » de Molière à l'Illustre Théâtre de Pézenas.

À la rentrée, c'est l'exposition « Bonnard » au Centre d'art, Hôtel de Caumont à Aix en Provence qui a régalé nos amateurs de peinture. Certains se sont également retrouvés au musée Paul Valéry à Sète autour des toiles de Jean Hugo.

Toujours en Septembre, le festival international de harpe d'Occitanie a été l'occasion d'un beau concert à Gignac.

Neuf sportifs ont participé à la randonnée ensoleillée du samedi 30 Novembre autour du prieuré St Michel de Grandmont.

Petits et grands se sont réunis à la salle des fêtes le vendredi 13 Décembre dès 17h, autour d'un goûter, puis du Musi conte « Pierre et le loup » animé par Monique Soucailles et son mari. La présentation des divers instruments de musique a été un moment apprécié.

En ce début d'année 2025, les projets ne manquent pas... :

•Un concert par des élèves de l'école de musique ambiancera votre bibliothèque le samedi 8 février à partir de 11h.

•Le dimanche 9 février, un spectacle tout public « Mari Moto » à 11h, dans le cadre du festival « Mots Parleurs » organisé par la CCVH.

•Au mois de mars, une participation à la Fête nationale du Court-métrage avec des séances de projections de films.

•L'atelier de Scrabble est toujours actif tous les mercredis de 16 à 18h.

Bien entendu, la médiathèque poursuit toute l'année ses activités traditionnelles de prêts d'ouvrages. Au plaisir de vous y accueillir !!!

NB : nous souhaiterions installer une « boîte à livre » à l'extérieur de la médiathèque et sommes à la recherche d'un meuble, vieux frigo ou autres ... N'hésitez pas à nous faire des suggestions.



Cette animation musicale festive et éducative s'est poursuivie, pour tous, par des mélodies de Noël brillamment interprétées par un ensemble soprano, violon, violoncelle et piano.

Les membres de l'atelier bridge débiteront leurs premières compétitions début 2025.

D'autres sorties culturelles se grefferont sur ce programme selon les envies et propositions de nos membres et les opportunités autour de chez nous.

Tous les détails de nos diverses animations vous seront communiqués par voie d'affichage dans le village, par mails pour nos membres inscrits à la lettre d'info et sur :

<https://artsetculturepouzols.fr>



Association des Parents d'Élèves

C'est boosté par l'arrivée de nouveaux adhérents que l'APE a fait sa rentrée pour la saison 2024-2025.

Retour sur nos actions en cette fin d'année :

Entre présence aux rendez-vous organisés par la commune (Journée rencontre, fête de l'automne), soutien aux événements de l'école (randonnée d'automne, marché de Noël), actions pour récolter des fonds (vente de chocolats, tombola de l'épiphanie) et événements festifs (soirée halloween, soirée jeux), nous agissons dans l'intérêt des enfants qui fréquentent l'école et en faveur de la vie sociale dans le village. Nos actions concrètes :

- Nous avons fourni un petit-déjeuner équilibré : brioche maison, barre de chocolat noir bio, tranche de cantal et banane des Antilles aux 82 petits randonneurs lors de la rando d'automne traditionnellement organisée par l'école.

- Collaboration avec le Comité des fêtes pour une ambiance festive à Halloween.

- Organisation d'une vente de chocolats Jeff de Bruges pour laquelle nous remercions l'ensemble des acheteurs qui ont contribué au succès de cette action, ainsi que la Mairie et la Médiathèque qui nous ont relayé auprès des pouzolois.

- Une deuxième édition de notre soirée

jeux qui fut une réussite tant pour la participation que pour l'ambiance. Nos paninis et pizzas ayant été très plébiscités, nous n'avons pas pu répondre à la demande. Cet article est donc l'occasion de présenter nos excuses à ceux qui n'ont pas pu profiter de nos talents culinaires. Nous avons dressé un bilan de cet événement et défini les axes d'améliorations pour la gestion des stocks et l'organisation afin d'être encore meilleurs lors de la prochaine édition pour laquelle nous nous réjouissons déjà de vous retrouver toujours plus nombreuses et nombreux.

En attendant les événements de 2025 qui démarreront tout début janvier par une tombola de l'épiphanie, l'ensemble des membres de l'APE vous souhaite une belle année 2025.



Du côté de l'APNEE

Pour le premier semestre 2025, l'association débutera l'année par son assemblée générale le vendredi 10 janvier.

En février se tiendra la traditionnelle bourse aux graines ; et en mars ou début avril nous accompagnerons les élèves de CM de l'école Pouzols pour une nuit des grenouilles.

Fin avril avant d'attaquer le jardinage, nous organiserons "Tous au jardin" avec bourses aux plantes, marché paysan bio, et animations horticoles.

A l'occasion de la fête de la nature, le

23 mai, les élèves de CM proposeront l'inauguration du sentier d'interprétation sur l'Aire Educative terrestre du grand Bosc pour lequel notre association a participé à l'apport logistique et technique.



AGENDA 2025

Du côté d'Arts et Culture :

Galette des rois, atelier par atelier : Courant janvier

Musée de Lodève, exposition « tisser l'imaginaire » : Samedi 1^{er} Février

Exposition « au fil de l'aiguille », « peinture » et « petit labo de l'art » : 13-14-15 juin. Avec **vernissage**, spectacle et dîner partagé le Vendredi 13 juin.

Du côté du comité des fêtes :

Soirée à thème : Février/Mars

Animation Jeunes : Avril/Mai

Carnaval : 07 Juin à partir de 16h

Halloween : 31 Octobre

Du côté de l'APNEE :

Assemblée Générale : 10 Janvier

Bourse aux graines : Février

Nuit des grenouilles : Mars/Avril

Bourse au Plantes : fin Avril

Fête de la Nature (inauguration du sentier d'interprétation de l'aire éducative) : 23 Mai

Du côté de la mairie :

Tour des stades : Mercredi 23 Avril

Fête Nationale : repas sur inscription, le 13 juillet au soir

Journée rencontre et Fête des associations : Samedi 6 septembre à partir de 17h

Fête de l'automne : samedi 27 septembre

Comité des Fêtes : Un nouveau chapitre

L'Assemblée Générale s'est tenue le 16 novembre en présence de Véronique Neil, l'occasion pour elle de rappeler le rôle crucial du Comité dans la vie communale et le besoin de continuer de promouvoir des valeurs de partage, de convivialité et de solidarité à travers des événements ouverts à tous.

Remerciements chaleureux à Marion Bontzolakis et Séverine Reyes qui quittent leurs fonctions après des années d'investissement. Les membres gardent à l'esprit le dévouement qui les caractérise !

Bienvenue au nouveau bureau : Président : Sylvain Amoris-Bermond, Vice-président : Martin Sala, Secrétaire : Justine Beltran, Vice-secrétaire : Amélie Boudou, Trésorier : Tom Albumazard, Vice-trésorière : LouSarah Joubi

Le Comité, fort de ses membres actifs, s'engage à poursuivre ses actions pour animer le village : organisation de fêtes traditionnelles, soirées à thème, activités pour les enfants, et bien d'autres surprises !

Meilleurs vœux pour 2025 et au plaisir de vous retrouver lors des prochains événements !

Madame la Maire et son Conseil Municipal sont heureux de vous convier aux vœux à la population :



La randonnée d'Automne

Cette année, la traditionnelle randonnée d'automne a eu lieu le vendredi 11 octobre 2024.

Afin de célébrer l'arrivée de l'automne, une journée festive a été organisée pour toutes les classes de l'école :

- Dans un premier temps, l'association des parents d'élèves a offert un bon goûter à tous ! Merci pour ce moment convivial ! Remerciements particuliers aux mamans de Lino et de Raphaël qui ont confectionnées elles-mêmes les brioches !

- Ensuite, toutes les classes de l'école se sont rendues jusque sur l'aire terrestre éducatif, aux abords du fleuve Hérault. L'environnement naturel a pu être exploité avec émerveillement par les élèves.

- Puis, les enfants et les encadrants ont pu tranquillement pique-niquer sous un très doux soleil d'automne.

• Enfin, chaque classe est revenue, à son rythme, à l'école !

La randonnée a pu allier l'effort physique et l'exploration de la nature !

Merci aux parents accompagnants, aux employés municipaux et aux enseignants qui rendent possible ce genre d'aventure !



Accueil de Loisirs Périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire de POUZOLS répond aux objectifs du projet éducatif de la commune, favorisant le vivre ensemble et l'épanouissement de l'enfant. L'équipe (souvent déguisée) propose des activités de qualité pour chaque thème.

Cette année, L'ALP a fait son marché de Noël avec l'école, et proposera d'autres thèmes comme : jeux et expériences autour de l'eau, confection d'un jardin aromatique et fleuri...

Un personnage emblématique fait également plusieurs apparitions sur l'accueil : « Robert », notre agent de sécurité, présent pour rappeler les règles de vie, et proposer des jeux autour de la sécurité.

Des bals dansants sont également proposés 4 fois par an, pour le plus grand plaisir des enfants.

L'ALP possède une boîte à idées qui recense les envies des enfants tout au long de l'année. Pleins de surprises les attendent !



Au fil de l'eau

Au fil de l'eau est la thématique de l'année de l'école.

Notre classe a commencé l'exploration du thème en s'inspirant des œuvres de Takashi Murakami et de Kanagawa.

A vous de trouver nos trouvailles dans notre fresque.

Au fil de l'eau, je vois :
un bonhomme qui est assis sur la vague.

Une star sirène qui nage

Un garçon qui mange du chocolat

Une fille qui s'allonge sur l'eau

Un garçon qui fait une roulade

Un bonhomme qui pêche dans la mer

Un requin de Noël qui plonge dans la mer

Un monstre vampire qui marche sur l'eau

Un narval de Noël qui va au restaurant

Un narval qui saute avec son copain

Un pikachu qui est un mélange de tous les pokémons

Un bateau qui flotte sur l'eau

Un chat qui est sur un bateau

Un poulpe qui est dans la mer

Un homme multicolore qui est sur un bateau

Un chien qui fait du surf

Un chat qui glisse sur la vague et plonge dans un bateau

Une fleur qui fait un grand sourire

La classe des MS-CP



Au fil de l'eau à l'école primaire de Pouzols

Les écoliers de Pouzols vont à la découverte de l'eau, du fleuve Hérault à la mer Méditerranée. Pour qu'ils puissent partir 3 jours en classe découverte, aidez-les à financer cette formidable aventure scolaire.

Plusieurs possibilités :

- contribution en ligne sur la plateforme solidaire la Trousse à projets :

<https://trousseaprojets.fr/projet/13445>

- mise à disposition d'urnes au Tabac-presse et à la Mairie



Cette année la classe de CM1/CM2 va travailler sur l'eau et sa distribution dans la commune.

Pour parler de l'adduction médiévale, auriez-vous des tuyaux (ou des morceaux) de l'époque à nous prêter ?

Merci d'avance de les emmener en mairie.



Arbres remarquables, on s'engage toujours plus

Lors de la fête de l'automne du 28 septembre 2024, à la suite de la rando « ces arbres que l'on remarque », Madame la Maire, a signé la déclaration des droits des arbres en présence de madame Sibieude, représentante départementale de l'association A.R.B.R.E. devant les randonneurs.

Cette déclaration se compose de 5 articles auxquels nous avons adhéré et qui a pour vocation de changer notre regard et notre comportement et de prendre conscience du rôle déterminant des arbres pour notre quotidien et le futur :

Nos Talus

L'ABC Intercommunal dont une partie portait sur les territoires viticoles, a fait apparaître une grande biodiversité d'insectes dans les talus qui bordent les vignes.

Ce milieu héberge un grand nombre d'auxiliaires des cultures, prédateurs de ravageurs agricoles.

La fête de la Résilience

Les récentes inondations meurtrières en Espagne sonnent comme une nouvelle alerte, pluies et inondations ne sont plus des événements exceptionnels. Rappelez-vous septembre 2014 dans notre propre village, même si par bonheur nous n'avons connu que des dégâts matériels.

La question des risques majeurs nous implique tous :

- * Les élus au regard des responsabilités que vous nous avez confiés,
- * Les services sans qui rien n'est possible,
- * Mais aussi tout un chacun d'entre nous, citoyens et scolaires.

L'Arbre est un être vivant qui joue un rôle fondamental pour notre planète et notre rôle est de le protéger et le respecter.

Après avoir fait labeliser le peuplier noir des bords d'Hérault, nous avons soumis à la labélisation les platanes jumeaux du lavoir, dossier en attente ...



Nous voyons souvent en fin d'automne ou en hiver des brulis dirigés dans ce type de milieux "pour faire propres" et qui hélas nous privent d'aides naturelles bien nécessaires.

Pour préserver notre biodiversité, il est donc important de faire cesser cette pratique.

Dans le cadre de la journée nationale de la Résilience, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault nous a proposé plusieurs animations :

- * Des ateliers de sensibilisation à l'école,
- * Une exposition à la médiathèque « Vivons avec les inondations »
- * Un temps d'échanges autour du lavoir sur les événements passés et notamment le 29 septembre 2014, ont permis de marquer l'emprise de cette crue du Lussac
- * Le spectacle « Sain et sauf » immersif, ludique et amusant, nous a permis de vivre une expérience inédite véritable : un temps de prise de conscience et l'opportunité de découvrir les gestes essentiels pour se protéger.

Nous remercions vivement nos acteurs Pouzolais qui se sont prêtés au jeu.



Des énergies renouvelables (ENR)

Faisant suite à la directive de l'État demandant à toutes les collectivités territoriales d'être autonomes en énergies renouvelable (ENR) sur leurs territoires, il y a trois ans le Pays cœur d'Hérault a pris en charge ce dossier.

A partir de là, une « trop » longue concertation s'est déroulée entre les collectivités du territoire, le PCH (pays cœur d'Hérault), et des experts de la région Occitanie.

Plusieurs communes ont présenté des projets de couverture photo voltaïque de bâtiments communaux ou la pose d'ombrières sur des espaces adaptés.

Une première grappe de 13 projets va

faire partie d'un appel à manifestation (AMI) afin de désigner un opérateur susceptible de réaliser les poses et la gestion future de l'énergie.

En ce qui concerne Pouzols, le conseil municipal a émis un avis favorable pour cet AMI. La couverture du groupe scolaire et la pose d'ombrières sur le bou-lodrome ont été retenues.

Avec l'effort des particuliers, la présence de champs solaires à taille raisonnable, et les projets des collectivités, l'équilibre énergétique pourrait être atteint dans le temps imparti.



Appel à témoignage.

Lors de la dernière animation sur « la mer du miocène à Pouzols » nous avons pu constater que l'architecture médiévale de Pouzols était concernée par cette époque, en effet le calcaire coquillé datant de 20 millions d'année est bien présent dans les édifices de l'ancien château.

Les pierres sont issues des carrières que l'on trouve dans la section des Millières et des crinals, et nous aimerions obtenir toutes informations sur ces anciennes carrières.

N'hésitez pas à faire part de vos savoirs à ce sujet auprès de la commune

Merci

Pluviométrie

total	52	32	96	98	125	21	12	11	87	131	70	16
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	Déc
jour de pluie	3	3	6	7	9	4	2	3	6	11	9	3

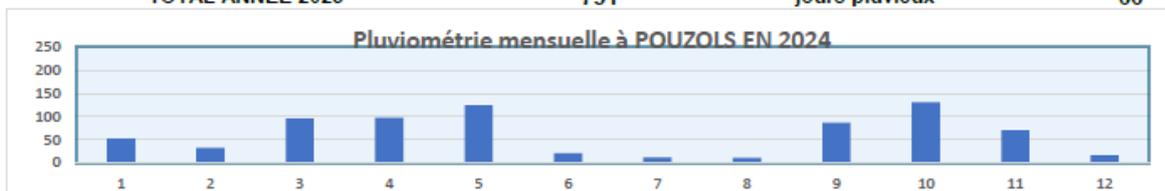
neige le 19 01 et le 27 02

TOTAL ANNEE 2023

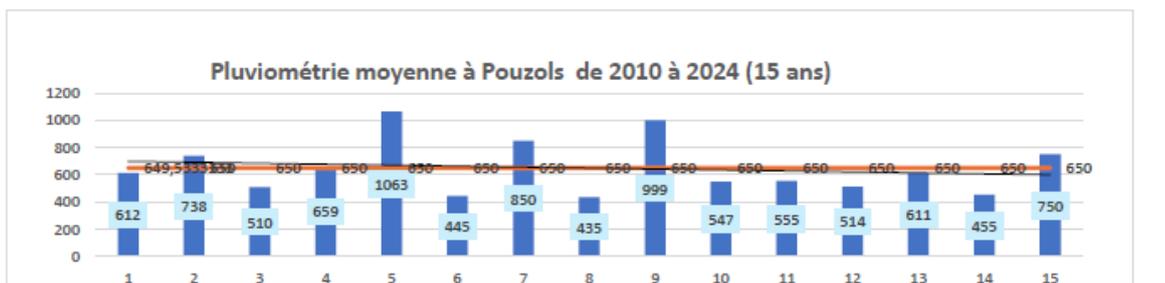
751

jours pluvieux

66



Un printemps pluvieux a permis de passer un été sans risque, les belles pluies automnales vont nous permettre d'anticiper la sécheresse hivernale



l'année 2024 est en dessus de la moyenne annuelle après 4 ans de déficit. La tendance est toutefois à la baisse sur 15 ans



PCS et DICRIM pour la gestion des risques

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) sont deux outils essentiels pour la gestion des risques dans une commune.

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Le PCS est un document opérationnel mis en place par la commune pour organiser la réponse face à une situation de crise, comme une catastrophe naturelle (inondation, tempête), un accident industriel ou tout autre événement menaçant la sécurité des habitants. Obligatoire pour les communes situées dans une zone à risques, il définit les actions à mener avant, pendant et après la crise. Le PCS prévoit l'organisation des secours, la coordination des services, ainsi que les moyens matériels et humains nécessaires pour protéger la population.



Ce plan a plusieurs objectifs :

- Préparer la commune à faire face à un événement majeur en identifiant les risques potentiels,
- Coordonner les actions de secours et la gestion des ressources locales,

- Assurer une information continue de la population en cas de crise, notamment via des alertes.

Le PCS s'intègre dans un dispositif plus large de protection civile, en lien avec le plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile). Un PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde) est en cours de réalisation avec la CCVH (Communauté de Communes Vallée de l'Hérault).

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Le DICRIM, quant à lui, est un document d'information destiné aux habitants de la commune. Il vise à sensibiliser la population sur les risques auxquels elle est exposée (risques naturels, technologiques, sanitaires, etc.) et à préparer à adopter les bons comportements en cas de crise.

Il comporte :

- Une présentation des risques identifiés sur le territoire de la commune (par exemple : inondations, séismes, risques industriels),
- Des conseils de prévention et des consignes de sécurité à suivre avant, pendant et après un incident,
- Les dispositifs d'alerte et de secours en place au niveau local.

L'objectif du DICRIM est de permettre aux citoyens de mieux comprendre les dangers potentiels et de se préparer efficacement pour limiter les impacts en cas d'événement.

Vous pouvez découper et conserver la synthèse du DICRIM qui se trouve à la page suivante, et le retrouver dans son intégralité sur le site internet de la commune (la vie du village / docuthèque)

Le PCS et le DICRIM sont donc deux instruments complémentaires. Le premier vise à coordonner la gestion de crise au niveau communal, tandis que le second informe et sensibilise la population aux risques présents sur le territoire. Ensemble, ils contribuent à renforcer la résilience de la commune face aux catastrophes majeures.



D.I.C.R.I.M.

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Les risques
auxquels est
exposée la
commune de
Pouzols

LE RISQUE INONDATION La commune est exposée au risque d'inondation par débordement du ruisseau du Lussac, du ruisseau de Prunelle et du fleuve Hérault ; ainsi que par ruissellement.

LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE La commune est comprise dans le périmètre du PPI (plan particulier d'intervention) du barrage du Salagou.

LE RISQUE SISMIQUE risque sismique faible

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN La commune de Pouzols est exposée au risque de retrait-gonflement des argiles (exposition classée moyenne).

LE RISQUE RADON La commune de Pouzols est classée en zone à potentiel radon faible.

LES RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES La commune est particulièrement vulnérable aux phénomènes de tempête, orages et canicule.



LES MESURES DE PROTECTION EXISTANTES

Face à ces risques, la municipalité a mis en place un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, qui recense précisément les aléas, les enjeux, et surtout les moyens et l'organisation mise en œuvre à l'échelle communale pour répondre au mieux à toutes ces situations.

En cas d'événement majeur sur la commune, le **PCS est activé par le maire** et un Poste de Commandement Communal se réunit et organise l'alerte de la population.

L'alerte

L'alerte peut être donnée par différents moyens :

- Le tocsin ou la sirène pour avertir une grande part de la population.
- Un appel téléphonique ou du porte-à-porte pour les personnes directement concernées par le risque.

Si l'ordre vous en est donné, évacuez et suivez les consignes qui vous sont données.

Personnes à mobilité réduite, à haut risque vital ou sensibles, signalez-vous en mairie dès à présent pour recevoir une aide spécifique en cas d'événement majeur.

EN CAS D'ÉVACUATION

Comment se préparer ?

Les équipements minimums à conserver en permanence à la portée de la main :

- Radio portable avec piles
- Lampe torche avec piles
- Eau potable
- Papiers personnels
- Trousse de pharmacie
- Médicaments urgents
- Couvertures
- Vêtements de rechange
- Matériel de confinement (rouleaux adhésifs larges, serpillière, coton hydrophile...)

Si l'on vous demande d'évacuer :

- Coupez eau, électricité et gaz avant de quitter votre domicile.
- Fermez et verrouillez toutes les portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, sauf consignes contraires.
- Emportez vos petits objets de valeurs et vos papiers, sans vous encombrer indûment.
- Verrouillez votre domicile et n'oubliez pas d'emporter la clé avec vous.
- Dirigez-vous vers le point de ralliement indiqué par les autorités en respectant l'itinéraire conseillé. Ne prenez pas de raccourci, car certaines routes peuvent être impraticables ou dangereuses.
- Si vous allez dans un centre d'évacuation, signez le registre d'inscription afin que l'on puisse vous joindre ou vous réunir avec les membres de votre famille.

QUE FAIRE EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR

SUR LA COMMUNE ?



Tenez-vous informés et respectez les consignes des autorités

- Écoutez la radio : France Bleu, France Info et France Inter.
- En cas d'inondation, informez-vous sur les sites Internet de Météo France www.meteofrance.com et Vigicrues www.vigicrues.gouv.fr.
- Suivez également les informations sur les sites internet et les réseaux sociaux officiels de la Préfecture et de la Mairie.



Mettez-vous à l'abri

- Éloignez-vous des lieux dangereux : cours d'eau, pont submersible...
- Ne prenez aucun risque dans vos déplacements à pied ou en voiture.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

- Vos enfants sont mis en sécurité par leurs enseignants qui connaissent les consignes.
- En vous déplaçant, vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours en encombrant les routes.



Évitez de passer des appels téléphoniques

- Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours.
- Écoutez la conversation si l'appel ne vient pas des autorités.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

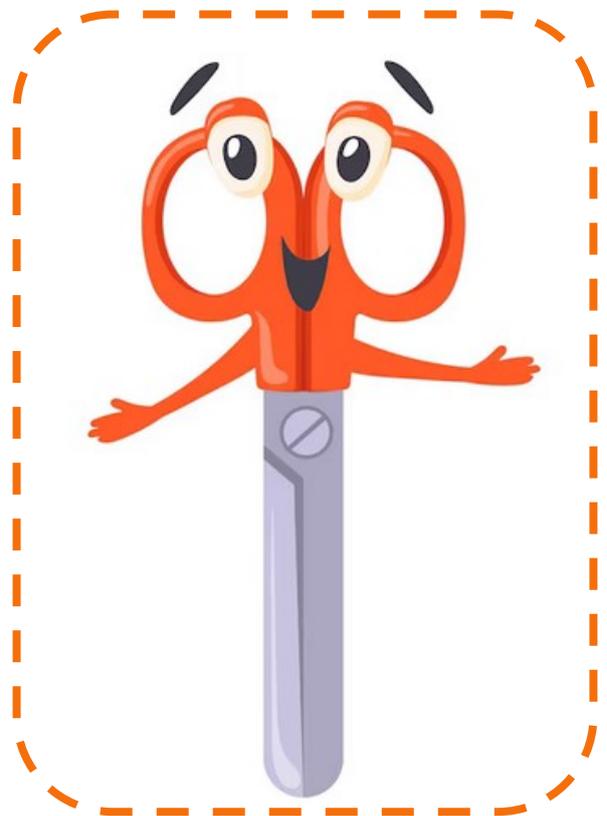
GENDARMERIE : 17

URGENCE MÉDICALE : 112

PRÉFECTURE HÉRAULT : 04.67.61.61.61



**À découper
et
conserver !**





Vous entendez le signal d'alerte confinement :

- Mettez-vous en sécurité**
 Pour vous confiner :
 - restez chez vous
 - ou rejoignez sans délai un bâtiment
 - ne restez pas près des fenêtres
 - arrêtez climatisation, gaz, électricité, ventilation
 - n'allumez pas une quelconque flamme
- Tenez-vous informé-e**
 Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, autres radios locales ou France Télévision
- Restez en sécurité**
 N'allez pas chercher vos enfants à l'école, un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans leurs établissements
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale**
 Afin de ne pas surcharger les réseaux de téléphonie nécessaires à l'action des services de secours

CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE

Signal d'exercice			1 min 41	Tous les 1er mercredis du mois
Signal d'alerte			1 min 41	Silence (5 sec.) 1 min 41 Silence (5 sec.) 1 min 41
Signal de fin d'alerte			30 secondes	



La fin d'alerte marque le retour à une situation normale.

OLD

Obligations Légales de Débroussaillage

Pourquoi devez-vous débroussailler :

En débroussaillant, vous contribuez à :

- Protéger** la forêt et les espaces naturels combustibles;
- Éviter** que les flammes n'atteignent votre habitation;
- Sécuriser** les personnels de la lutte contre l'incendie.

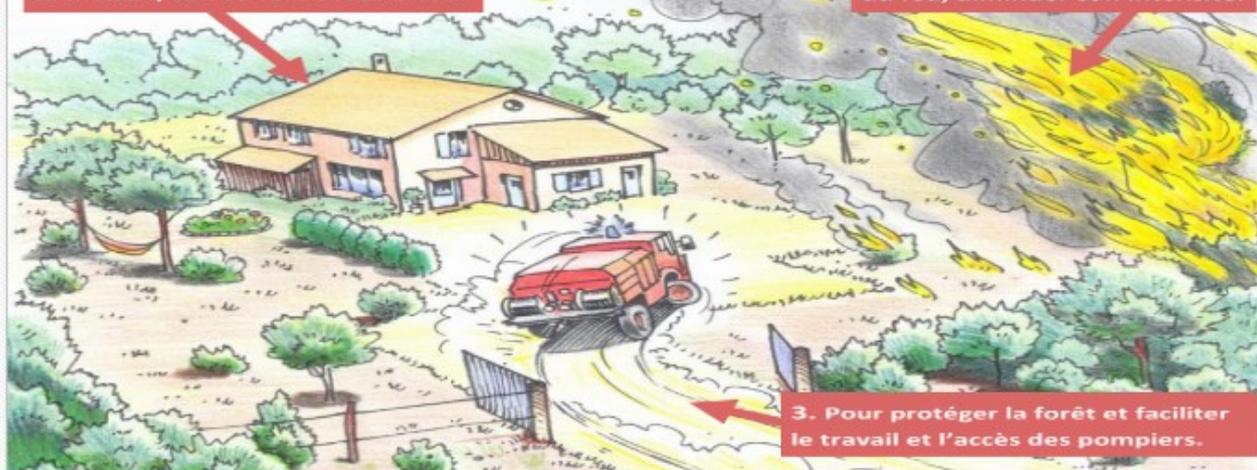
Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier. Il est défini comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal.

Le débroussaillage obligatoire

Débroussailler c'est une nécessité

1. Pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens.

2. Pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.



3. Pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers.

Débroussailler, c'est une obligation



LES PONTS

Le village est traversé par deux ruisseaux : Prunelles et Lussac. Autrefois, en cas d'orage, il était très difficile d'accéder au village, les ruisseaux comblant les voies d'accès. C'était des grands fossés qu'il fallait franchir à pieds ou à charrette.

En 1854, le chemin vicinal conduisant à Gignac est élargi et un pont est construit au-dessus du ruisseau des Prunelles côté nord du village, vers la route départementale qui mène à Gignac.



En 1857, le chemin vicinal conduisant au Pouget est déplacé et rehaussé grâce à la construction d'un pont sur le ruisseau de Lussac (pont du Valat). Le bassin pour retenir l'eau du ruisseau et qui servait de lavoir existait déjà. Il est encore visible aujourd'hui.

En 1870, suite à la construction d'un pont suspendu entre Lagamas et Gignac (appelée Route de l'Empereur), la municipalité de Pouzols demande la création d'un pont sur l'Hérault au «Bac de Carabottes», qui se situe à mi-chemin entre le pont de Canet et celui de Gignac. La dépense est jugée trop importante et la demande est refusée.

Au 19ème siècle, à plusieurs reprises, les différentes municipalités de Pouzols ont réclamé la construction d'un pont pour commercer avec les villages situés sur la rive droite de l'Hérault. Les transports de vin et de pierres de taille pour les constructions se faisaient par le

franchissement du fleuve à l'aide d'une nacelle, ce qui en période de crue, provoquait des naufrages et même des accidents mortels. A cette époque, Pouzols possédait des carrières de pierres situées entre le fleuve Hérault et le tènements des « Crinals ».

Le canal de Gignac qui serpente dans Pouzols a été construit entre 1885 et 1895 (voir le bulletin municipal N° 14 « Eau Brute »). Les ingénieurs de l'époque ont créé 2 syphons et un pont déversoir afin que le canal ne gêne pas la circulation : un syphon se trouve sous la route de Canet, à hauteur du plan de la Coopé et l'autre passe sous la route qui vient du Pouget et qui va vers la Place. Ces routes font office de ponts. Le pont déversoir rejette le trop plein d'eau du canal dans le Lussac entre les « Valmalles et les Aiguillères ».



Sur la route du Pouget et sur celle qui va vers Gignac, le canal passait sous des buses pour permettre à l'eau d'y circuler. Ces 2 passages sont devenus des ponts.

Puis, le village s'agrandit, de nouveaux lotissements ou maisons individuelles se construisent et les municipalités qui se succèdent décident de désenclaver le cœur du village, car la circulation automobile devient plus importante. Différents ponts sont construits, dont certains par les employés municipaux :



- Le pont qui relie la rue « Fontaines des Pigeons » avec la « Rue des Ponts ».

- Le pont qui relie « L'Impasse du Roc » avec le chemin des Coudaïssas.

- Le pont qui relie la Rue des Mazes au Chemin du Calvaire.

On peut noter 2 anciens ponts construits en pierres :

- Le 1er devait servir à la famille Garrel pour accéder à sa vigne, qui depuis est devenue le lotissement « Lou Canal ».

- Le 2ème reliant la rue « Fontaine des Pigeons » à la vigne de M. Guirou qui est devenue depuis le lotissement de la Rue des Ponts.

A une époque récente, certains propriétaires riverains du Lussac avaient construit leurs ponts privés en béton ou en

bois, que différentes crues ont détruit. On peut ajouter le pont sur la RD 32 qui passe sur le Lussac, ce qui fait 13 ponts ou passages sur de l'eau, ce qui est conséquent pour un village de 296 hectares.



C'est la petite Venise de la Vallée de l'Hérault.

Il y a des ponts privés. Certains ont été construits par des riverains sur le Lussac ou sur le canal, ponts édifiés en béton ou bien, plus proche de la nature, passerelle en bois posée sur des câbles, que des crues ont détruit lors d'anciens épisodes cévenols.

Il est possible qu'au cours de vos balades dans le village, vous découvriez d'autres ponts traversant le canal ou des ruisseaux que les Anciens auront construit pour faciliter leurs déplacements.

Merci à ces ingénieurs ingénieux qui nous facilitent la vie, en nous permettant de circuler plus agréablement et avec plus de sécurité.



Appel à Projet

Pour le 80ème anniversaire du 8 Mai 1945, nous recherchons des objets et photos en vue d'une exposition. Si vous en avez à nous prêter, merci de vous signaler à l'accueil de la mairie.

8 Mai 1945 / 8 Mai 2025



Le réseau téléphonique ADSL

Dès Janvier 2026, le reseau cuivre de l'ADSL sera démantelé à Pouzols.

Pour conserver votre téléphone fixe et votre internet, pensez à contacter un fournisseur d'accès internet pour basculer sur la fibre avant le 01/01/2026.

Comment vous raccorder à la fibre Hérault Numérique ?

Et bénéficier d'une connexion internet en TrèsHaut Débit :

VOS CONTACTS

Votre premier contact est votre fournisseur d'accès internet. Pour tout problème, n'hésitez pas à consulter le site numerique.herault.fr



ÉTAPE 1

Vérifiez l'éligibilité de votre logement.

RENDEZ-VOUS SUR numerique.herault.fr



ÉTAPE 2

Lorsque votre logement est éligible, choisissez votre fournisseur d'accès à internet.

12 fournisseurs d'accès à internet sont proposés : Alphalink, Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Kiwi, K-net, Nordnet, Orange, Ozone, SFR, Vidéofutur, Blue Networks Technologies

DÉCOUVREZ LEURS OFFRES SUR numerique.herault.fr



ÉTAPE 3

Un technicien raccorde votre logement à la fibre.



ÉTAPE 4

Branchez votre box et profitez du Très Haut Débit!

La fibre, qui fait quoi ?

✂ Le Département a organisé le déploiement de la fibre, via son délégataire Hérault THD XpFibre, jusque dans des boîtiers de raccordement situés dans votre commune.

🌐 Les fournisseurs d'accès à internet se chargent ensuite de vous raccorder, en tirant la fibre depuis ces boîtiers jusqu'à votre logement.

Urbanisme Vous avez un projet d'urbanisme

(sous réserve de l'arrêt ponctuel d'urbanisation)

1. Consultez en mairie ou sur le site de la commune le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et son règlement.
2. Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

<https://portail-urbanisme.cc-vallee-herault.fr/guichet-unique>

En cas de questions, des permanences mensuelles sont organisées, sur RDV, en mairie, par le service instructeur de la CCVH.



Tout projet de travaux (construction, extension, piscine, clôture, changement de couleur de façade, création ou modification d'ouvertures, pose d'unité de climatisation sur façade, changement de menuiseries.....) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune régleme lesdits travaux suivant un zonage et un nuancier communal.

Consultez-nous au préalable !!!!





0 800 00 26 21

Numéro vert, appel non facturé

24/24h, 7/7jours, une équipe interviendra pour assurer la remise en service de l'éclairage public ou réaliser une mise en sécurité si besoin.

Horaires d'Extinction de l'éclairage public :

- Hiver (01/11-30/04) : de 23h à 5h
- Été (01/05-31/10) : de 00h à 5h



La commune de Pouzols diffuse sur ILLIWAP.

Téléchargez l'application et abonnez-vous à la station de Pouzols.

Du nouveau pour les abonnés Illiwap: «Le Signalement Citoyen»:

Vous pouvez désormais nous signaler tout problème ou dysfonctionnement rencontré sur la commune (une ampoule d'éclairage public défectueuse, du mobilier urbain cassé ou abîmé, un nid de poule, une décharge sauvage...)

MAIRIE

6 rue de l'Égalité

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi

De 9h00 à 11h30

04 67 96 73 16

mairie@pouzols-dherault.fr

Agence Postale Communale

6 rue de l'Égalité

Ouverte du Lundi au Samedi

De 9h00 à 11h30

04 67 88 74 79

Accueil de Loisirs Périscolaire

2 rue des Ecoles

Permanences les Lundis et Jeudis scolaires

8h15 à 11h00

alp@pouzols-dherault.fr

04 67 96 10 91

Ecole

2 rue des Ecoles / 09 64 36 52 84

État Civil

NAISSANCES

Le 18 juillet 2024, **Hyness MANZONI.**



MARIAGES

Le 03 août 2024, **William PRINGER et Marie MARTIN.**

Le 07 septembre 2024, **Thibery-Marie BOURIAME et Clothilde MARIÉ.**

Le 14 septembre 2024, **Lucas MALFRE et Coraline JEANJEAN.**

DECES

Le 09 juillet 2024, **MARIÉ Colette née CAMUS.**

Le 05 août 2024, **SILANTIEFF Claude née GAUME.**

Le 04 septembre 2024, **GODELLE Monique née PALFROY.**

Le 22 novembre 2024, **SANCHEZ Carmen née ZORIO PRIMO.**



Ambulants

- **Marché du Jeudi de 8h à 12h**
MOMO Primeur,
Boucherie BRESSON,
Traiteur du Mas à l'assiette



- **Mercredi de 18h30 à 21h**
Food truck RICO'S SNACK

MEDIATHEQUE LA FORGE

4 rue de l'Égalité

Lundi et Mercredi 16h-18h

Samedi 10h-12h

04 99 91 37 96





Très belle année 2025

Gardez le contact

6, rue de l'Égalité 34230 POUZOLS / Tél : 04 67 96 73 16

Accueil.mairie@pouzols-dherault.fr



www.pouzols-dherault.fr



Abonnez-vous



Mairie de Pouzols

